



Résolutions conseil communal du 4 février 2014

- Désaffecte et met en vente l'immeuble sis rue Pierre Decoster 115
- Modifie le règlement de taxe sur le stationnement de véhicules à moteur sur la voie publique
- Prend pour information les décisions du collège concernant :
 - L'acquisition de :
 - 2 pompes vide-cave
 - Vannes thermostatiques
 - Un enregistreur de conférences
 - 4 potagers en bacs
 - Tonnelles
 - 1 sono portable
 - Tableaux en liège
 - Lits et matelas
 - un aérotherme
 - matériel d'équipement divers
 - signalisation routière et radars
 - casiers
 - mobilier scolaire
 - jouets
 - appareils électroménagers
 - outillage
 - matériel sportif, gym et psychomotricité
 - 5 défibrillateurs
 - Stores intérieurs pour la crèche rue de la Station
 - La plastification et la reliure de livres
 - Mesures de protection au Pavillon Joséphine
 - L'étude hydrologique au parc des Trois Fontaines
 - Les mesures d'urgences pour la restauration des vitraux à l'Eglise Saint-Denis
 - La mise en conformité de diverses cabines haute tension
 - La fourniture et la pose de carrelage au Brass
 - l'extension d'entreprise pour la mission d'architecte pour l'immeuble Wielemans-Ceuppens 9
 - la modification de la clé de répartition de l'article budgétaire pour le marché de rénovation de toitures 2013
 - le marché pour la mission d'étude du dossier de base du contrat de Quartier Durable Abbaye
 - le paiement des factures Hydrobru pour les immeubles sociaux chaussée de Neerstalle 151 153 dans le contrat de Quartier Saint-Denis
 - le plan de gestion « centre de Formation aux métiers de l'HORECA » et le plan de gestion Espace jeunesse et espace communautaire DIVERCITY

- l'aménagement des espaces publics et le déplacement de la plaine de jeux dans le contrat de Quartier Primeurs-Pont de Luttre
- l'avenant pour la mission d'auteur de projet pour la construction d'un complexe d'équipements de proximité et l'élection Batex DIVERCITY
 - Approuve
- les termes de la convention concernant les subsides accordés aux clubs sportifs forestois par la Région
- le mode de passation pour l'acquisition et paramétrage d'antennes Wireless
- la convention type avec le centre pour l'Égalité des Chances
- la répartition 2013 des enveloppes FIPI et co-financement communal
- la convention avec la VGC -BruNO
 - adopte
 - le projet pédagogique et le ROI des plaines de vacances
 - le contrat-cadre produits dérivés personnes morales 2013 proposé par ING Belgique
 - la convention de prêt FRBRTC pour financer le préau de l'école 13
 - renouvelle le règlement de taxe sur la délivrance de documents administratifs
 - entend deux interpellations de Monsieur Hacken et une interpellation de madame van Zeeland
 - admet 1 agent en pension pour inaptitude physique
 - acte la démission d'un agent
 - nomme 1 agent à titre définitif
 - remplace la secrétaire communale f.f.(2)
 - désigne 22 enseignants
 - évalue la direction de l'académie de musique et une direction d'école
 - accorde une interruption de carrière à 1 enseignant
 - nomme à titre définitif la directrice de l'académie de musique